

ASSOCIATION GUINEENNE POUR LE BIEN-ETRE FAMILIAL

Conakry - Commune de Dixinn ; Quartier Dixinn BP :1471-Tél.(224) 657-10-12-91 / 657-10-12-92

E-Mail: agbefippfar@yahoo.fr



ASSOCIATION MEMBRE ACCREDITEE PAR L'IPPF EN MAI 2010

Candidature de l'AGBEF à la manifestation d'intérêt de PSI pour être Sous Bénéficiaire du Volet Prévention et Plaidoyer dans le cadre de la Riposte Contre le VIH/sida en Guinée.



Santé pour tous Et par tous

Récipiendaire Principale: PSI/Guinée

Soumis par: AGBEF

Contact : Directeur Exécutif :

M. Fassouma SANOH tél +224 657 1012 91

e-mail:agbefippfar@yahoo.fr

SOMMAIRE:

Introduction

- I- Capacité Juridique et Institutionnelles
- II- Capacités Techniques et Programmatiques
- III- Capacités Managériales et Financières

Conclusion:

Annexes:

DOMAINE I : CCC/CCS, Mass Média, de Proximité et Relais Communautaires.

- Emission radio, émissions TV, Spots radio et TV
- Campagne de sensibilisation par caravane ;
- Education par les pairs auprès des miniers ;
- Education par les pairs auprès des professionnelles du sexe ;
- Education par les pairs auprès des hommes ayant des rapports sexuels avec les hommes
- Education par les pairs auprès des routiers.

Introduction:

I- Présentation Générale de l'AGBEF:

- Les Coordonnées de l'Organisation:

Nom de l'organisation	ASSOCIATION GUINEENNE POUR LE BIEN ETRE FAMILIAL (AGBEF)
Type d'organisation/ Statut juridique	ONG NATIONALE
	Siège Social: Conakry
Adresse Physique	Commune de DIXINN Quartier DIXINN MOSQUE
a consecutive and a consecutiv	BP : 1471 -Tél. (224) 657101284 / 657101292
	E-Mail: agbefippfar@yahoo.fr
Représentation Régionale	Conakry, Kindia, Labé, Kankan, Kissidougou et N'Zérékoré
Représentant Légal & Contacts	M. Amadou BAH, Président du Conseil d'Administration
	Tel: (+ 224) 654021926
Directeur Exécutif & Contacts	M. Fassouma SANOH
	tél +224 657 10 12 91 e-mail :agbefippfar@yahoo.fr

I- Capacité juridique

L'AGBEF a été créée le 10 décembre 1984 sous l'initiative d'un groupe de 28 volontaires dont 13 femmes, appartenant à diverses catégories socioprofessionnelles et unanimement préoccupés par la forte mortalité infantile et maternelle en Guinée. Elle est une ONG nationale à but non lucratif et membre à part entière de la Fédération Internationale pour la planification familiale (IPPF) dont le siège est à Londres, Grande Bretagne.

Elle N° а été reconnue par le Gouvernement guinéen par Arrêté 516/MTAS/CAB/05/85 du Ministre du Travail et des Affaires Sociales. Très rapidement elle a rempli les conditions nécessaires pour être reconnue par la Fédération Internationale pour la planification Familiale (IPPF) comme membre à part entière le 07 Novembre 1989.

Elle compte plus de 2000 membres répartis dans six (06) antennes : Conakry, Kindia, Kankan, Labé , Kissidougou et N'Nzérékoré). Avec un effectif de 60 membres du personnel, elle dispose de sept (07) cliniques de Santé de la Reproduction, Planification Familiale et lutte contre les IST/VIH/SIDA basées dans chacune des six antennes et Guékédou avec deux (02) cliniques de prestations services conviviaux pour jeunes et adolescents à Labé et Kindia. Les locaux abritant ses cliniques sont ses propriétés privées.

La Vision et la Mission ont été définies comme suit :

VISION de l'AGBEF

L'Association Guinéenne pour le bien-être Familial aspire à une société dans laquelle les individus et les familles jouissent effectivement de leurs droits à la santé dans le respect des rapports d'égalité et d'équité entre les deux sexes.

Mission de l'AGBEF

L'Association Guinéenne pour le Bien- Etre Familial se fixe pour mission d'assurer des services de santé sexuelle et de la reproduction de qualité en vue de réduire la mortalité maternelle, réduire et contrôler les MST/SIDA, éliminer les avortements à risque et les pratiques traditionnelles néfastes à la santé de la femme.

Pour réaliser cette vision et cette mission l'AGBEF a identifié six domaines d'intervention :

- 1. Adolescents et Jeunes ;
- 2. IST/SIDA;
- 3. Accès;
- 4. Avortements;
- 5. Plaidoyer;
- 6-Le renforcement institutionnel.

1- Motivation de la Manifestation d'intérêt :

Depuis sa création en décembre 1984, l'Association Guinéenne pour le Bien-être Familial (AGBEF) s'est essentiellement attelée à la réalisation d'importantes activités en Santé Sexuelle et de la Reproduction (SSR). Au niveau national, sa forte implication dans ce domaine durant la dernière décennie, a été marquée par le soutien à de l'intégration de la Planification Familiale (PF) dans les structures de santé jusqu'au niveau périphérique¹, la mise en place des Services à Base Communautaire (SBC) dans nombre de localités²; l'Information, l'Education et la Communication pour le Changement de Comportement (CCC), la délivrance des services de SSR en direction des jeunes. En outre, le développement d' un solide partenariat tant avec le Gouvernement, qu'avec les Institutions bi et multilatérales, les ONG's nationales et internationales.

Dans le domaine des IST, VIH/ sida l'AGBEF a 15 ans d'expérience. Elle est engagée auprès du gouvernement guinéen dans la lutte contre le VIH au niveau national. A ce titre l'association participe depuis 1986 à la définition des politiques nationales, l'élaboration des plans stratégiques nationaux ainsi que la mise en œuvre des activités préventives et curatives. Elle est membre du mécanisme national de Coordination (CCM) de la lutte contre le VIH, le paludisme et la tuberculose ; aussi, les PVVIH sont représentées dans le Conseil d'Administration de l'AGBEF, conformément à ses statuts.

Dans le cadre de la mise en œuvre des programmes et projets, elle intervient dans l'amélioration de la qualité de la prise en charge holistique des personnes infectées et/ou affectées par le VIH, la Promotion du dépistage volontaire du VIH, le Renforcement de la prévention du VIH/SIDA (PTME, etc.) et de la surveillance épidémiologique, la Promotion du dépistage et du traitement des IST, le Renforcement du partenariat entre l'Etat et les différents partenaires au développement y compris les ONG/Associations, et (vi) la Promotion des préservatifs masculins et féminins ; le développement des services adaptés (SA) fixes et mobiles pour la prise en charge des IST chez les PS et leurs clients ; le développement des interventions en faveurs des groupes à risque et particulièrement vulnérables (PS, les clients de PS, les PVVIH, les jeunes, des femmes et des enfants). Le fonctionnement adéquat des services de laboratoire pour les jeunes et les adultes.

Elle a été sous- récipiendaire du R 8 et 10 du VIH avec financement Fonds Mondial pour les programmes d'Education Sexuelle Informelle (ESI) et du (Programme de renforcement et de décentralisation de la riposte national contre les IST/VIH pour l'accès universel d'ici 5 ans en République de Guinée, financé pour le Fonds Mondial R10 avec pour récipiendaire principal la GIZ IS) et le CNLS (Comité National de lutte contre le sida.

Enfin, notre motivation réside aussi, que depuis de plus de 25 ans, l'AGBEF évolue dans la mise en place des services à base communautaire sur l'étendue du territoire national, la réalisation pendant 7 ans d'une caravane dénommée Caravane Population Santé et Environnement;

Ce sont là quelques raisons qui font que l'AGBEF se porte candidate pour poursuite ses actions salvatrices pour le bonheur et le bien – être des populations guinéenne dans le domaine du VIH/sida..

I- Capacités Institutionnelles :

• Copie de l'enregistrement légal valable dans le pays,

Voir l'annexe 1

 Numéro d'identification fiscale et tous les documents prouvant que l'institution respecte et est en règle avec ses obligations fiscales,

Voir l'annexe 12

2- Expérience avec le Fonds Mondial et partenariat avec les bailleurs de fonds en général :

L'AGBEF a 15 ans d'expérience dans la lutte contre le VIH. Entre 2000 et 2015, la situation des projets de lutte contre le VIH exécutés par l'AGBEF est résumée dans le tableau suivant.

N°	Projets / Activités	Zones d'intervention	Durée	Budget	Partenaires de mise en oeuvre	Preuves de financement
1	VISION 2000	Fouta Djallon	6 ans	600.000 us	MSHP et IPPF Gouvernement Néerlandais	Accord de financement
2	PRISM (Pour renforcer les interventions de lutte contre le SIDA et les MST)	Haute Guinée et Guinée Forestière	8 ans		MSHP USAID, , MSH, JHPIEGO CCP	Accord de financement
3	 Complexes de SSR des jeunes Counseling et dépistage volontaire du VIH Promotion du condom IEC/CCC Références 	Cliniques de l'AGBEF et Centres jeunes	Continu depuis 2001		Planning Assistance IPPF Gouvernement Néerlandais	Accord de financement
4	Renforcement de la lutte contre les IST/ VIH/SIDA dans les cliniques de l'AGBEF	Cliniques de l'AGBEF	Continu depuis 2001		IPPF	Accord de financement
5	La lutte contre les IST/VIH/SIDA chez les TS des Communes de Ratoma et Dixinn	Communes de Ratoma et Dixinn	2003	9.000.000 GNF	MSHP CNLS Ministère de la sécurité, Université de Montréal	Accord de financement
6	Education Sexuelle Informelle	National	2004	600.000 USD	MSHP Ministère de la Décentralisation	Accord de financement

					CNLS Banque Mondiale	
7	Projet d'intégration des programmes de lutte contre l'onchocercose et la santé de la reproduction (Oncho/SR) • distribution des contraceptifs (condoms, pilules) avec l'Ivermectine et la vitamine A • Formation des prestataires des CS, les animateurs communautaires et les superviseurs des DPS.	Haute Guinée (zone de la Cécité des Rivières)	3 ans (en cours)	510.000 USD	MSHP Gouvernement Japonais Ministère de l'Economie et des Finances HKI CNLS Banque Mondiale	Accord de financement
8	Santé de la Reproduction communautaire durable en Guinée – Forestière • Distribution à base communautaire de contraceptifs non prescriptibles (condoms, spermicides) et pilules • Formation des animateurs des CS, prestataires de PF et professeurs de Biologie	Guinée – Forestière	3 ans (2007- 2009)		USAID Ministère de la santé	Accord de financement
9	Appui Nutritionnel des PVVIH et des Femmes enceintes allaitantes	Labé	2007 – 2010 Continu		MSHP PAM GIZ	Accord de financement
10	VIH/SIDA parmi les refugies et les personnes déplacées internes et leurs populations d'accueil dans les pays de l'union du fleuve Mano et la Cote d'Ivoire	Guinée Forestière	5 ans (2006 - 2010)		MSHP IPPF HCR	Accord de financement
11	Projet intégré de prévention des VIH/SIDA et promotion de la pf en moyenne guinée	Fouta Djallon	6 mois	100.000.000 GNF	PSI	Accord de financement

13	Prise en charge psychosociales médicales des IST/ VIH/SIDA chez les anciens combattants (Volontaires utilisés contre la rébellions)	Guinée Forestière	12 mois	12.000.000 GNF	MSHP Conseil DANOIS pour la paix HCR Croix Rouge	Accord de financement
14	Dispositif minimum d'urgence en cas de catastrophes et de violences.	National	6 Mois		MSHP OMS UNFPA IPPF	Accord de financement
15	Programme de renforcement et de décentralisation de la riposte national contre les IST/VIH pour l'accès universel d'ici 5 ans en République de Guinée, financé pour le Fonds Mondial R 10 avec pour récipiendaire principal la GIZ IS;	National	2 Ans		GIZ, CNLS, Rega +	Accord de financement

3- Descriptif des ressources humaines qualifiées au niveau de l'AGBEF :

> Capacité organisationnelle et technique :

La structure de l'AGBEF comprend un Conseil d'Administration de 11 membres et une Direction Exécutive comprenant deux (02) départements (Programmes et Administration/Finance) et un Chargé de Recherche et de Suivi-évaluation sous la responsabilité d'un Directeur Exécutif.

> La Structure Politique :

C'est l'organe décisionnel ou le Conseil d'Administration, composé de volontaires.

Cet organe couvre les chefs-lieux des régions naturelles et Conakry. Ils sont communément appelés Antennes Régionales AGBEF. Ces volontaires, suivant leurs spécialités de compétences interviennent dans l'élaboration des documents techniques, le suivi et l'évaluation des activités programmatiques et le contrôle de la gestion de l'Association.

Le Comité d'Audit Interne effectue quatre (04) fois par an le contrôle de la gestion, tandis que le Cabinet externe fait un audit par an (pour certifier les comptes à la fin de chaque année).

La structure technique :

Communément appelé Staff ou membre du personnel, elle exécute les décisions du Conseil d'Administration dans la mise en œuvre des activités programmatiques.

Cette Structure se compose comme suit :

Un Directeur Exécutif

Il assure le lien entre le Conseil de Gouvernance et celle Technique. Il coordonne toutes les activités programmatiques et administratives y compris la gestion du personnel. Il a sous sa responsabilité directe les Chefs de Département des Programmes, de l'Administration et Finances, un Chef de Division Suivi- Evaluation et une Assistante de Direction.

❖ Le Département des Programmes comprend :

- ➤ Un (01) Directeur des Programmes ;
- Un (01) Chef de Division Communication ;
- Six (06) Directeurs régionaux des Programmes ;
- Deux (02) Chefs de centre Jeunes ;
- Quarte (02) Agents prestataires de centres jeunes ;

- Huit(08) Sages-femmes;
- > Sept(07) Techniciens de laboratoires ;
- Dix (10) Infirmières ;
- Dix (10) Animatrices- Vendeuses.
- Vingt-deux (22) agents de soutien (02 plantons ,10 filles de salle et 10 gardiens);
- 200 Pairs éducateurs ;
- > 5000 Agents Communautaires.

Le Département Administration/Finance comprend :

- Un (01) Directeur Administratif/Financier;
- Un (01) Chef de Division Comptabilité;
- Un (01) Chef de Division logistique ;
- Un (01) Assistant comptable;
- Un (01) Assistant logistique;
- ➤ Six (06) Chauffeurs.

Les documents stratégiques disponibles :

- Les Statuts et le Règlement intérieur révisés ;
- Le Plan Stratégique ;
- Le PAB;
- Le Guide de Plaidoyer ;
- La Stratégie IEC ;
- Les rapports d'activités ;
- Les manuels de formation en SR et supports éducatif;
- Les Normes et procédures en SR ;
- La Politiques de gestion des risques ;
- Le manuel des gestions administratrices et financières.

II- Capacités Techniques et Programmatiques

Nombre d'années d'implantation dans la lutte contre le VIH/SIDA

L'AGBEF a 15 ans d'expérience dans la lutte contre le VIH. Entre 2000 et 2015, Elle est engagée auprès du gouvernement guinéen dans la lutte contre le VIH au niveau national. A ce titre l'association participe depuis 1986 à la définition des politiques nationales, l'élaboration des plans stratégiques nationaux ainsi que la mise en œuvre des activités préventives et curatives. C'est ainsi que depuis 2007, l'AGBEF est membre du mécanisme national de Coordination (CCM) de la lutte contre le VIH, le paludisme et la tuberculose. Il est à noter aussi que les PVVIH sont représentées dans le Conseil d'Administration de l'AGBEF, conformément à ses statuts.

2- Gestion des projets de lutte contre le VIH financés par les partenaires au développement :

La lutte contre le VIH occupe une place de choix dans les programmes de l'AGBEF ainsi qu'il ressort dans les axes 1 et 2 du plan stratégique 2012- 2015. La prise en charge des infections sexuellement transmissibles a été intégrée dans les cliniques et les Centres Jeunes au fur et à mesure de leur création de 1986 à ce jour. Le dépistage du VIH a débuté en 2004 alors que les activités de prévention remontent à 1997 avec l'organisation de la première caravane Population-Santé-Environnement (POPSAE).

Les activités de prévention menées par l'AGBEF comprennent la promotion et la distribution communautaire du préservatif, la communication pour le changement de comportement, le conseil pour le dépistage volontaire et la prévention de la transmission mère-enfant (PTME).

Les activités de prise en charge englobent le dépistage et le traitement des IST, le dépistage du VIH et la prise en charge des infections opportunistes.

Les activités de soutien comprennent le conseil et l'orientation des PVVIH ainsi que l'appui nutritionnel aux PVVIH.

Entre 2012 et 2015 l'AGBEF a notifié et traité dans ses sept cliniques et trois Centres Jeunes 12511 cas d'IST, 1359 tests de dépistage du VIH ont été réalisés et plus de 5.000.000 de condoms (masculin et féminins) ont été distribués.

Dans le cadre de la prévention de la transmission mère et enfant, l'AGBEF a suivi dans ses cliniques de Kindia et Labé 398 femmes enceintes entre 2012 et 2015. L'association a en outre apporté un appui nutritionnel à 434 PVVIH sur 1100 sous ARV à Labé de 2010 à 2014.

Au niveau national, l'AGBEF est engagée auprès du gouvernement guinéen dans la lutte contre le VIH au niveau national. A ce titre l'association participe depuis 1986 à la définition des politiques nationales, l'élaboration des plans stratégiques nationaux ainsi que la mise en œuvre des activités préventives et curatives. C'est ainsi que depuis 2007, l'AGBEF est membre du mécanisme national de Coordination (CCM) de la lutte contre le VIH, le paludisme et la tuberculose. Il est à noter aussi que les PVVIH sont représentées dans le Conseil d'Administration de l'AGBEF, conformément à ses statuts.

Dans la réalisation de ses programmes, l'AGBEF bénéficie régulièrement du financement et de l'expertise de l'IPPF et de ses partenaires en matière de santé reproductive en général et de lutte contre le VIH en particulier. Le VIH est inscrit comme domaine clé de résultat dans les objectifs stratégiques 1 et 2 de l'AGBEF et de l'IPPF. Sous l'impulsion et le soutien croissant de l'IPPF, les associations nationales comme l'AGBEF prennent le leadership au niveau national dans la lutte

contre le VIH. Ainsi à Madagascar, à l'Île Maurice, aux Comores et au Nigeria, les associations nationales membres de l'IPPF sont à ce jour des récipiendaires principaux du financement Fonds Mondial.

L'AGBEF a été également sous- récipiendaire du R10 VIH avec financement Fonds Mondial (Programme de renforcement et de décentralisation de la riposte national contre les IST/VIH pour l'accès universel d'ici 5 ans en République de Guinée, financé pour le Fonds Mondial R10 avec pour récipiendaire principal la GIZ IS) et le CNLS (Comité National de lutte contre le sida.

Ces activités CCC (Communication pour le Changement de Communication) avaient pour objectif de touchées les populations clés les plus exposées au VIH à savoirs les professionnelles (PS), les miniers, les jeunes et les routiers.

Ce programme nous a permis de contractualiser avec 16 stations de radio/TV qui diffusent les spots radios/TV et les émissions radios depuis le début du mois de février 2014.

Parallèlement à cette activité ci-dessus, nous avons réalisé de la paire éducation en direction de ces groupes cibles au cours de la même période.

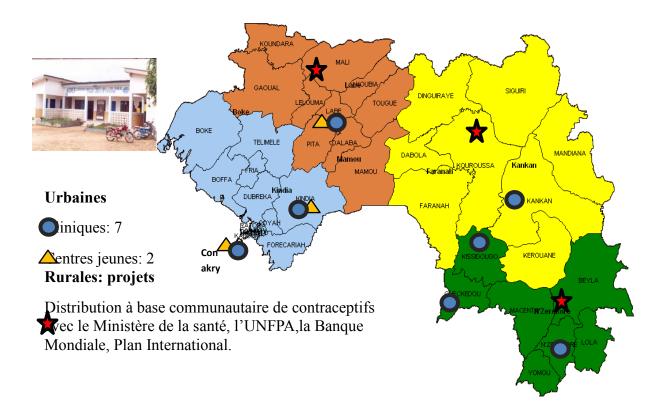
Entre autre, Pour la période allant du 01/01/2015 au 30/09/2015 avec le CLNS, les résultats suivants ont été atteints :

- 40 mini-ateliers dans les villes de Conakry, Labé et Kindia pour toucher 800 personnes parmi les professionnelles du sexe (PS);
- **58 mini-ateliers** dans les villes de Fria, Kamsar et Siguiri pour toucher 1160 miniers :
- **68 mini-ateliers** dans la ville de Conakry, Kindia, Labé, Kankan et N'zérékoré pour toucher 1360 personnes parmi les jeunes:
- **12 mini-ateliers** dans la ville spéciale de Conakry pour toucher 240 personnesparmi les routiers;
- 12 emissions radios products
- 192 diffusions d'emissions radios
- 1999 de diffusions de spots radios
- 122 de diffusion du spot televise

III-Capacités Managériales et Financières :

1- Descriptif des zones d'intervention à l'échelle du pays (Couverture géographique)

Couverture de l'AGBEF en matière de SR/PF/IST/VIH/SIDA



2- Capacités techniques, managériales et financières

Système de gestion administrative et financière :

Toutes les procédures des bailleurs de fonds sont appliquées et des rapports périodiques sont élaborés et transmis aux bailleurs de fonds

Des audits internes et externes sont réalisés par des cabinets privés.

L'AGBEF dispose d'un Comité d'audit interne et a recruté un cabinet externe qui effectue chaque année l'audit des comptes au 31 décembre.

Il existe également un système de contrôle interne qui permet de suivre la gestion matérielle et financière.

Système de gestion de l'AGBEF

L'AGBEF est une ONG qui exerce en Guinée depuis décembre 1985. Cette longévité et la confiance dont elle jouit aujourd'hui est le fruit et la solidité et de la fiabilité de son système de gestion. En effet la gestion des activités de l'AGBEF repose sur des procédures contenues dans les documents suivants:

- > Le Manuel de procédures administratives et financière.
- > Le Manuel d'audit interne
- > Le manuel d'audit externe
- Manuel de gestion des ressources humaines

a) Le Manuel de procédures administratives et financière.

Le manuel de procédure réglemente la gestion de l'ensemble des opérations. Le manuel contient les procédures de *gestion des biens, de*s Immobilisations et des stocks. En ce qui concerne les *achats au niveau local*, le manuel de procédures administratives et financières décrit clairement les méthodes d'engagements.

Aussi, les procédures d'inventaires sont connues et appliquées sur tous les sites, et les fiches de suivi et le registre des Immobilisations sont régulièrement mis à jour.

(voir en annexe le manuel de procédures).

☐ Gestion financière

La gestion financière est facilitée par : a) la planification stratégique, b) la planification des activités, c) les orientations des politiques et des procédures, et d) la gestion et l'analyse financière.

Le système de planification stratégique intègre l'élaboration de budget annuel, triennal et quinquennal suivant les plans d'intervention existants. Les budgets sont présentés et discutés avant leur approbation en réunion du staff et des volontaires afin de s'assurer du même niveau de compréhension par tous les acteurs.

La planification des activités s'opère à partir des plans opérationnels qui sont établis sur la base des revenus sûrs et assortis de plans de trésoreries connus et maîtrisés par les agents impliqués dans la mise en œuvre.

En ce qui concerne les orientations, les politiques et les procédures on retient que :

- Les politiques, les principes et les procédures de gestion financière et comptable sont conformes au contenu du manuel de procédure administrative et financière et au manuel d'audit de l'IPPF;
- Les projets et programmes financés par les donateurs sont exécutés suivant les accords de financement signés à cet effet ;
- L'Association dispose d'un manuel de procédures administratives et financières et financées sur tous les sites d'intervention. Des missions d'assistance sont régulièrement réalisées pour garantir la bonne compréhension et l'application effective des procédures requises.

11- L'analyse financière :

- Les budgets sont établis sur la base des coûts historiques et de l'inflation et les activités sont réalisées aux coûts optimums planifiés à partir du PAB;
- Un système de suivi budgétaire permet de procéder mensuellement aux ajustements et redressements nécessaires;
- Chaque année, il est établi un compte d'exploitation et un bilan financier lesquels, facilitent la description des subventions et des dépenses réelles de l'Association.
- Les rapports financiers et programmatiques quant à eux, sont élaborés mensuellement, trimestriellement, semestriellement et annuellement à l'attention des organes dirigeants et des donateurs.

Par ailleurs, les rapports sont soumis aux bailleurs suivant les clauses des contrats de financement.

☐ Audits externe et interne, gestion des biens et achats locaux

Chaque année, en conformité avec les principes de l'IPPF, les comptes sont soumis à *l'audit externe*. Il y va de même de l'établissement des états financiers, des comptes d'exploitation, des notes au bilan et de la situation des fonds restreints. Par ailleurs, après chaque audit, un plan de mise en œuvre des recommandations est élaboré et évalué. Quant à *l'audit interne*, sa réalisation obéit aux mêmes principes.

3- Instruments de planification, de gestion, de suivi et évaluation des projets

> Descriptif du suivi- évaluation des projets :

Le système de Suivi Evaluation de l'AGBEF intègre les aspects formels axés sur les données collectées au cours du travail traditionnel de Suivi Evaluation et les éléments informels de suivi et communication. Des outils liés au Suivi Evaluation, se trouve dans tout le processus de son déroulement. Voir à l'annexe le document intégral de Suivi Evaluation.

Expérience en matière d'activités de recherche (N/A)

Hormis les recherches et les enquêtes commanditées par nos partenaires et le ministère de la Santé, l'AGBEF, n'en fait pas pour le moment.

> Les stratégies pour contribuer à l'atteinte des résultats de ses Programmes.

- L'identification des besoins en général et les non satisfaits en particulier des populations cibles ;
- Le recrutement de personnel en cas de besoin ;
- ➤ Le renforcement des capacités des membres du personnel selon les domaines pour la dispensation des services de santé de la reproduction ;
- La promotion des services et produits de santé au niveau des formations sanitaires publiques et privées et au niveau communautaire
- Le développement des prestations de services de santé au niveau des formations sanitaires publiques et privées et au niveau communautaire ;
- ➤ Le renforcement de la collaboration entre les partenaires impliqués dans les programmes et projets de SR ;
- ➤ Le respect des engagements sur la base des actions axées sur les résultats et la performance ;
- Le suivi, la supervision et l'évaluation des projets et programmes mise en œuvre par l'AGBEF;
- La tenue des réunions de revues des programmes et projets ;
- La rédaction et la soumission des rapports conformément au contenu des accords de financement

Les partenaires techniques et financiers de l'AGBEF sont :

Le Gouvernement Guinéen, l'IPPF, MSHH, CCP, JHU, SAVE THE CHILDREN, UNFPA, l'USAID, GIZ IS, ONUSIDA, la Banque Mondiale, UNICEF, le Fonds Mondiale, PSI, Plan Guinée, la Banque Mondiale Pathfinder International, le CNLS, les ONGs nationales du Réseau Santé et Environnement

Conclusion:

La lutte contre le VIH occupe une place de choix dans les programmes de l'AGBEF ainsi qu'il ressort dans ses Axes stratégiques 1 et 2 de son plan stratégique 2012- 2015. Elle mesure a plus d'un titre l'impact et les conséquences du VIH/SIDA et cela à plusieurs niveaux dans le pays : individuel, familial, communautaire et socio-économique.

Ainsi, tirant les leçons ses constats, de la mise en œuvre des différents programmes et projets et des différents rounds axés au VIH/sida par la Banque Mondiale et le Fonds Mondial. Que l'AGBEF compte mettre à profit ses expériences de terrain, des opportunités d'assistance technique qui lui sont offertes sur le plan national et international en matière de bonne gouvernance et de bonne gestion pour mettre en action le volet CCC/CCS, Mass Média, de Proximité et de relais Communautaires pour la réduction ou l'éradication du VIH/sida pour le bonheur et le bien-être des populations Guinéennes .

Conakry, le 20 Novembre 2015

Le Directeur Exécutif, P/O. Le Directeur des Programmes,

M. Jean Gossaga Aly KOUROUMA

ANNEXES